



# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS ANNÉE 2010-2011

Plan d'action gouvernemental pour  
**LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE (PSIS) 2010-2015**

<b>TITRE DE LA MESURE</b>	Poursuivre la stratégie d'intervention Agir autrement	<b>N° DE LA MESURE</b>	2.13
<b>ORIENTATION DU PSIS</b>	Valoriser le travail et favoriser l'autonomie des personnes		
<b>MINISTÈRE OU ORGANISME RESPONSABLE</b>	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)		

## DESCRIPTION DE LA MESURE

- Reconduction ou bonification d'une mesure du Plan d'action 2004-2010  
 Nouvelle mesure (non inscrite dans le document du PSIS 2010-2015 lancé en juin 2010)

Les résultats préliminaires de l'évaluation de la stratégie d'intervention Agir autrement (SIAA) ont permis de déterminer six voies pour renforcer la mise en œuvre de la SIAA :

- attentes plus précises envers les commissions scolaires et les écoles;
- adoption par les écoles d'une approche préventive pour l'ensemble des élèves et d'une approche ciblée pour les élèves en plus grande difficulté;
- leadership accru de la direction dans son école et dans sa communauté et engagement essentiel du personnel de l'école;
- processus continu de planification, notamment par le dépôt d'une planification triennale plutôt qu'annuelle;
- reddition de comptes annuelle des commissions scolaires et de leurs écoles;
- partage d'expertise et développement professionnel de façon continue en matière d'intervention en milieu défavorisé.

Ces voies de renforcement ont été prises en compte dans la septième voie de la Stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaires – L'école j'y tiens! –, qui prévoit de plus :

- l'accompagnement de 133 écoles phares (69 écoles primaires et 64 écoles secondaires) pour expérimenter la mise en œuvre des six voies de renforcement de la SIAA afin de développer une expertise permettant de guider la mise en œuvre dans l'ensemble des autres écoles SIAA. Un suivi rigoureux de la mise en œuvre des voies de renforcement et une reddition de comptes annuelle sont prévus;
- l'expérimentation, dans les commissions scolaires des Samares et de Saint-Hyacinthe, de projets particuliers s'inspirant de la SIAA et de méthodes éprouvées comme *Pathways to Education* et *Check and Connect*. Ces commissions scolaires doivent également élaborer des tableaux de bord de gestion de la persévérance scolaire qui seront mis à la disposition des autres commissions scolaires du Québec.

Par souci de répondre aux besoins de soutien et d'accompagnement des commissions scolaires et des écoles SIAA, le Ministère soutient et accompagne des ressources régionales ministérielles qu'il met à leur disposition. Il s'agit, entre autres, du responsable régional de la SIAA et de l'agent de développement en milieu défavorisé.

## ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DE LA PÉRIODE

Au cours de l'exercice 2010-2011, plusieurs mesures ont été nécessaires à la mise en œuvre de la SIAA et de ses six voies de renforcement. En termes de soutien financier, une allocation de plus de 43 M\$ a été consentie aux 66 commissions scolaires ayant des écoles dans les milieux les plus défavorisés du Québec. En ce qui a trait à l'accompagnement, mentionnons notamment que les agents de développement en milieu défavorisé de même que les responsables régionaux ont reçu du soutien et de la formation de façon continue. Les 17 agents de développement ont accompagné à leur tour les commissions scolaires et les écoles. La mise en œuvre de la stratégie a été suivie systématiquement au moyen d'un questionnaire remis aux écoles phares deux fois par année, par un questionnaire remis aux commissions scolaires et portant sur l'utilisation de l'allocation et aussi par un bilan réalisé régionalement par les ressources des régions concernées.

## COÛT DE LA MESURE

2004-2005 : 26,1 M\$  
 2005-2006 : 26,43 M\$  
 2006-2007 : 27,1 M\$  
 2007-2008 : 42,1 M\$  
 2008-2009 : 43 M\$  
 2009-2010 : 43,4 M\$  
 2010-2011 : 43,6 M\$

**CLIENTÈLE REJOINTE**

2004-2005 : n. d.  
2005-2006 : n. d.  
2006-2007 : n. d.  
2007-2008 : 229 392 élèves  
2008-2009 : 200 084 élèves  
2009-2010 : 201 225 élèves  
2010-2011 : 195 541 élèves

**ÉTAPES À VENIR**

Lors du dépôt du rapport d'évaluation de la SIAA à l'automne 2010, le Comité national de pilotage (CNP) a été invité à en faire l'analyse et à donner son avis quant aux actions supplémentaires à mener pour assurer une meilleure réussite des élèves des milieux défavorisés. Des pistes d'amélioration seront ainsi proposées prochainement, de même qu'un plan de travail.

**INFORMATION COMPLÉMENTAIRE**

Les difficultés scolaires des jeunes issus des milieux défavorisés sont devenues une préoccupation grandissante à la suite des États généraux sur l'éducation en 1995-1996. On remarquait alors que les jeunes provenant des milieux défavorisés étaient souvent exposés simultanément à plusieurs facteurs de risque dont les effets se conjugaient entre eux. Des facteurs scolaires, personnels et interpersonnels, familiaux, sociaux et institutionnels les rendaient plus vulnérables et étaient susceptibles de les mener à l'échec et au décrochage en plus grand nombre. Ces préoccupations ont donné naissance à la SIAA, qui a été mise en place en 2002.

**ADS**

Cette mesure est désignée ADS dans le PSIS  Cette mesure n'est pas désignée ADS

**S. 0.**